

Mettant la pédale douce sur la question d'une conférence internationale évoquée dans le plan de paix

Shultz tente de contourner les objections de Shamir

JERUSALEM (AFP) — Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, s'est efforcé de contourner les objections du premier ministre israélien Yitzhak Shamir sur une conférence internationale en mettant en avant les points de convergence possibles dans son plan de paix, lors de ses premiers en-

tretiens en Israël hier. Les discussions de M. Shultz avec M. Shamir et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, eux-mêmes divisés sur le plan de paix américain, ont porté essentiellement sur ses deux étapes: "arrangements transitoires" dans les territoires occupés, puis des pourparlers sur

leur statut définitif, a-t-on indiqué de sources américaines et israéliennes. "Nous avons moins parlé de la conférence internationale", a déclaré un haut responsable américain, en soulignant que M. Shultz s'était efforcé "de remettre dans sa boîte" la question de la conférence, sur laquelle s'est cristallisée l'opposition de M. Shamir.

Le chef de la diplomatie américaine, a précisé ce responsable, a dit à M. Shamir que son plan n'était encore qu'un "squelette" sur lequel il fallait mettre "de la chair". Il a toutefois ajouté que les propositions américaines constituaient un tout qu'il n'est pas question de démembrer.

Tout se passe, notent les observateurs, comme si M. Shultz avait décidé d'ignorer pour le moment l'absence de réponse à son plan et de l'affiner avec ses interlocuteurs dans les détails, notamment sur la question de la mise en place d'une solution transitoire en Cisjordanie et à Gaza.

Si cet État était "le premier à accepter en principe l'initiative américaine", cela pourrait "ame-



Des soldats israéliens exhibent une hachette qu'un manifestant palestinien a lancé vers un soldat dans le camp de Balata.

Le responsable américain a noté "un certain mouvement" au cours des discussions, sans donner de précisions à ce sujet et souligné qu'il y a des points d'entente entre MM. Shamir et Pérès.

Il a toutefois ajouté que le premier ministre n'avait pas accepté que la période transitoire dans les territoires occupés dure trois ans, comme le prévoit le plan Shultz, et que les négociations sur le statut définitif des territoires débutent en décembre. M. Shamir souhaite une période transitoire de cinq ans.

Points d'entente

M. Shultz, qui a entamé en Israël une tournée qui doit le mener en Jordanie, en Syrie, en

Egypte et en Arabie Saoudite, avait souligné à son arrivée que le temps était venu d'agir. Dans plusieurs interviews à la presse israélienne, il s'est efforcé à la fois de convaincre l'opinion publique israélienne de l'urgence de négociations et de la rassurer sur les conséquences de son plan pour l'État hébreu.

Il a ainsi souligné qu'il n'était pas question pour Israël de retourner aux frontières d'avant la guerre de 1967, même si son projet implique des concessions territoriales substantielles de la part d'Israël en Cisjordanie et à Gaza.

Le coeur du sujet

M. Shultz s'est déclaré "très satisfait" d'avoir abordé avec M. Shamir la "question des négociations directes" entre Israël et ses voisins arabes, soulignant que c'est "le coeur du sujet". Après son entretien avec M. Pérès, il s'est déclaré "encouragé" d'avoir commencé à discuter du "contenu" de son plan.

Le secrétaire d'État s'est déclaré préoccupé de la situation dans les territoires occupés lors d'un entretien avec le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin. Ce dernier a estimé qu'on assistait à un "certain retour au calme", tout en reconnaissant que la situation était loin d'être "idyllique".

M. Shultz a reçu des juifs soviétiques émigrés en Israël qu'il avait rencontrés l'an dernier à Moscou à l'occasion d'un dîner de la Pâque juive. Il devait revoir M. Shamir hier soir avant de partir pour la Jordanie ce matin.



Le secrétaire d'État américain George Shultz répond aux questions des journalistes en présence du premier ministre israélien Yitzhak Shamir.

Grève générale de protestation dans les territoires occupés

JERUSALEM (AFP) — Un jeune Palestinien a été tué hier par l'armée israélienne, tandis que la population des territoires occupés observait une grève générale pour protester contre la présence du secrétaire d'État américain George Shultz, arrivé dimanche en Israël.

L'incident le plus grave de la journée a eu lieu à Bani Naim, à 5 km à l'est de Hebron, dans le sud de la Cisjordanie, où un jeune Palestinien de 18 ans, Hamid Abdul Mahdi al-Zeidat, a été tué de plusieurs balles dans la poitrine par des soldats israéliens, précisait-on de source palestinienne.

Selon l'armée israélienne, le jeune homme avait essayé de frapper un soldat à coups de barre de fer, au cours d'un "très violent affrontement".

Total de 128

Ce mort porte à 128 le nombre des tués palestiniens depuis le début des troubles dans les territoires occupés.

Dans deux autres villages de la région de Hebron, Saïr et Shuyukh, de violents affrontements entre Palestiniens et militaires israéliens ont eu lieu, a-t-on appris de source palestinienne. Il y aurait de nombreux blessés.

D'autres incidents ont eu lieu à Naplouse et dans les camps environnants de Askar et Balata. L'armée a dû y imposer le couvre-feu. De source palestinienne, on indique qu'un jeune Palestinien a été blessé à Balata.

A Annabta, entre Naplouse et Tulkarm, trois voitures de colons israéliens ont été lapidées. A Tulkarm même ainsi qu'à Jenin et à Ramallah, des manifestations ont eu lieu au cours desquelles des drapeaux palestiniens ont été brandis. A Bethléem, des activistes ont organisé une marche en plein centre de la ville, près de l'église de la Nativité, en l'honneur du jeune Palestinien tué samedi.

Selon certains observateurs palestiniens, la flambée de violence de ces jours derniers a été provoquée par l'arrivée de M. Shultz, mais aussi par l'agression dont le mufti de Jérusalem, Cheikh Saadeddin al-Alami, affirme avoir été victime sur l'esplanade des Mosquées. Cette agression a toutefois été formellement démentie, lundi, par la police israélienne.

Obéissant aux consignes du communiqué No 12 de la "direction unifiée du soulèvement" — OLP, l'ensemble des habitants de la Cisjordanie et de Gaza ont observé une grève générale qui a fermé toutes les boutiques et interrompu tous les transports. De source israélienne, on précise que si les ouvriers arabes de Cisjordanie ont été rares à se rendre lundi à leur travail en Israël, ils ont été un peu plus nombreux à le faire dans la bande de Gaza.

Cette grève avait été ordonnée par l'OLP pour protester contre la troisième navette de M. Shultz.

47%

TRANSFÉREZ VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE AU TRUST ROYAL ET NE PAYEZ AUCUNS FRAIS.*

Le Trust Royal vous offre un prêt hypothécaire qui vous permet d'économiser 47% en frais d'intérêts

Vous avez les moyens de faire des versements hypothécaires de plus? Songez au double versement. Vous avez des difficultés financières passagères? Pourquoi ne pas sauter un versement? Vous avez besoin d'argent à des taux avantageux pour des rénovations? Pensez à notre formule d'extensibilité.

Le prêt hypothécaire du Trust Royal est le seul qui offre ces modalités et qui s'adapte avec autant de souplesse aux fluctuations de votre situation financière.

Doublez votre versement

Vous pourriez économiser 47% en frais d'intérêts et rembourser votre prêt hypothécaire dix ans plus vite grâce à la formule de double versement du Trust Royal.

Celle-ci vous autorise à doubler votre mensualité quand vous le voulez et aussi souvent que vos moyens vous le permettent. Le double versement s'applique directement au capital et pourrait, par exemple, vous économiser 44 000 \$ en frais d'intérêts sur un prêt de 50 000 \$.

DOUBLE VERSEMENT				
Exemple d'économie d'intérêts	Capital emprunté \$	Intérêts versés \$	Intérêts économisés \$	Durée de remboursement
Prêt hypothécaire ordinaire 25 ans à 11%	50 000	94 699.74	0	25 ans
Deux doubles versements par année*	50 000	50 312.34	44 387.40	14 ans et 11 mois
Economie d'intérêts	—	—	47%	—

* suppose des remboursements à 11% pour toute la période d'amortissement. Des doubles versements plus fréquents vous permettraient d'économiser davantage.

Mieux encore, conjuguez vos doubles versements à notre modalité de remboursement annuel anticipé de 10% et vous économiserez encore davantage.

Sautez un versement

Seul le Trust Royal vous permet de sauter une mensualité en cas de difficultés financières passagères. N'est-ce pas plus avantageux, en effet, de sauter une mensualité plutôt que d'emprunter sur sa carte de crédit à des taux de 16% ou plus? Chaque double versement vous donne droit de sauter un versement.

MARGE DE CRÉDIT «EXTENSIBLE»					
Exemple d'économie d'intérêts	Montant du prêt \$	Mensualité \$	Intérêts versés \$	Intérêts économisés \$	Durée de remboursement
Prêt personnel 10 ans à 11.50%	20 000	304.55	16 545.60	0	10 ans
Marge de crédit «extensible» à 9.75%*	20 000	304.55	8 702.94	7842.66	8 ans
Economie d'intérêts	—	—	—	47%	—

* suppose le maximum de taux à 9.75% jusqu'au remboursement du prêt, mais le taux d'intérêt d'une marge de 100% pour l'excédent de ce qui augmenterait ou diminuerait l'économie d'intérêts.

Profitez de la marge de crédit «extensible»

La marge de crédit «extensible», exclusive au Trust Royal, vous donne accès à la valeur nette de votre résidence sur simple signature d'un chèque et à taux privilégié — actuellement 9.75%.

Si vous avez besoin d'argent pour une urgence, pour les frais de scolarité de vos enfants, pour des vacances, pour rénover votre maison ou acheter une voiture, avez recours à notre formule d'extensibilité. Votre marge de crédit

«extensible» pourrait vous permettre d'économiser 47% des frais d'intérêts d'un prêt à la consommation ordinaire. Pensez à ce que cela représente sur un emprunt de 20 000 \$.

Songez de quelle façon vous pourriez tirer avantage de notre prêt hypothécaire — doubler votre versement, sauter un versement, profiter de la marge de crédit «extensible» — pour économiser 47% en frais d'intérêts.

Appelez-nous pour convenir de votre prêt hypothécaire préautorisé et pour obtenir un exemplaire de la brochure *En route vers la maison*, un guide complet sur le choix d'une maison et d'un prêt hypothécaire. Trust Royal En direct. 1 800 387-1610.



AU QUÉBEC DEPUIS PRES DE 100 ANS

A l'intérieur

Vivre en 88 p. 4

De tout et de tous p. 5

Reportages p. 6

Passez à la succursale du Trust Royal la plus près.

<p>MONTREAL 650 boul. Dorchester Ouest Montréal, Québec 876-2525 4145 rue Sherbrooke Ouest Montréal, Québec 876-2505 6955, rue St-Hubert Montréal, Québec 270-1137</p>	<p>Carrefour Angrignon 7077, boul. Newman Ville LaSalle, Québec 364-2351 280 avenue Dorval Dorval, Québec 636-4740 42-D, boul. Saint-Charles Beaconsfield, Québec 694-2014</p>	<p>Complexe Pointe-Claire 6321-B, Route Trans-Canada Pointe-Claire, Québec 697-4114 7999, boul. Les Galeries d'Anjou Montréal, Québec 353-5882 1155, rue Sherbrooke Ouest Montréal, Québec 288-8282</p>	<p>5285, chemin Queen Mary Montréal, Québec 487-5713 1301, rue Cantora Montréal, Québec 731-6889 4945, rue Sherbrooke Ouest Westmount, Québec 487-2600</p>	<p>RIVE-SUD Mail Champlain 2150, boul. Lapierre Brossard, Québec 465-9780 Les Promenades Saint-Bruno 395, boul. Les Promenades Québec Se-Bruno de Montarville, Québec 653-8959</p>	<p>226-A, boul. Arjoux Châteauguay, Québec 691-2500 LAVAL 3035, boul. Le Carrefour Châteauguay (Laval), Québec 667-8880 3131, boul. de la Concorde Dorval (Laval), Québec 661-8110</p>	<p>REPENTIGNY 155, rue Notre-Dame Place Repentigny Repentigny, Québec 561-7251 QUÉBEC 1122, Chemin St-Louis Sillery, Québec 681-7241</p>	<p>2700, boul. Wilfrid-Laurier Place Laurier St-Foy, Québec 598-1013 1874, d'Estimauville Québec, Québec 667-7318 SHERBROOKE 2878, Place Davis Sherbrooke, Québec 566-9371</p>	<p>Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Fortland Sherbrooke, Québec 821-4541 TROIS-RIVIÈRES 1300, rue Notre-Dame Trois-Rivières, Québec 378-4545 JONQUÈRE 2878, Place Davis Jonquière, Québec 548-1188</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour en finir avec les cataplasmes

La visite que la ministre Lavoie-Roux effectuait la semaine dernière à Sherbrooke ne nous aura pas appris grand-chose de nouveau quant au problème particulier de l'engorgement des salles d'urgence ni sur la situation générale dans le domaine de la santé. De toute évidence, le rapport Rochon n'a été d'aucune véritable utilité à la ministre de la Santé et des Services sociaux. On ne doit pas s'en étonner.

Les salles d'urgence sont débordées. Certes, le problème est moins grave à Sherbrooke qu'à Montréal mais il existe tout de même. La semaine dernière, Mme Lavoie-Roux annonçait un plan d'action pour résoudre les cas les plus pressants dans la région montréalaise. Et venue rencontrer les administrateurs de quelques hôpitaux sherbrookoïses, Mme Lavoie-Roux les a assurés qu'ils auraient aussi leur part. Elle a de plus souligné que l'Estrie recevra des crédits supplémentaires pour le traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies.

C'est bien; le gouvernement se montre équitable. Les administrateurs de nos centres hospitaliers peuvent s'en réjouir.

Mais ce n'est encore qu'un cataplasme, que des mesures d'urgence, sans jeu de mots. On ne s'attaque pas à la source du mal.

Et il n'y a pas que les salles d'urgence qui font problème. Les centres d'accueil disent manquer d'argent; le Qué-

bec, dit-on, connaîtrait bientôt une pénurie d'infirmières; le ministère estime qu'il y a trop de spécialistes dans la région de Montréal alors que les hôpitaux de cette même région affirment qu'il n'y en pas assez. Bref, la situation n'est pas plus brillante qu'elle l'était avant la publication du rapport Rochon qui était censé au moins établir clairement les faits.

Si la Commission Rochon n'a pas apporté de solutions satisfaisantes et surtout concrètes aux problèmes du milieu hospitalier, c'est en grande partie parce qu'elle n'a pas vraiment consulté les premiers concernés, les médecins. Ceux-ci ne se plaignent pas uniquement d'avoir été ignorés par la Commission mais soulignent que le ministère devrait, de façon générale, les faire participer davantage à l'élaboration de ses politiques. Cela tombe sous le sens.

Evidemment, le ministère doit faire la part des choses; comme tout groupe de professionnels, les médecins défendent leurs intérêts et on ne doit pas suivre aveuglément leurs recommandations. Mais, si l'on veut en finir avec les cataplasmes, si l'on désire vraiment en arriver à des solutions cohérentes et durables, il faudra écouter davantage le point de vue des médecins. C'est la résolution que devrait prendre la ministre Lavoie-Roux, elle qui tente présentement de trouver les réponses que la Commission Rochon n'a pas apportées.

Roch Bilodeau

Observer pour mieux rapporter

Tout citoyen canadien qui se serait comporté aux audiences du comité du sénat sur l'accord du Lac Meech, à la façon du journaliste Michel Vastel du Devoir, aurait été expulsé. M. Vastel, ulcéré parce que Pierre Elliott Trudeau ne s'exprimait qu'en anglais, a chahuté en exigeant que l'ex-premier ministre emploie aussi le français durant son exposé. Avec raison, il a été chassé des lieux.

Sur le fond, M. Vastel avait raison.

Il aurait été normal que M. Trudeau parle en français à titre de citoyen du Québec, de francophone et d'ancien premier ministre d'un pays qui se dit officiellement bilingue. Ses explications ne satisfont personne quand il déclare que la première fois il avait parlé français et avait été mal cité par les media francophones. Son attitude

en dit long sur ses sentiments à l'égard du Québec. M. Trudeau a sûrement l'esprit large quand il est question de droits individuels, mais il semble se départir de sa rigueur intellectuelle quand il analyse la situation culturelle et linguistique du Québec.

Mais que M. Trudeau ait choisi l'anglais, le chinois ou l'espagnol, c'est de son affaire, pas de celle d'un journaliste dont la tâche consiste à rapporter les faits, non pas à les interpréter et surtout pas à intervenir publiquement dans un débat. M. Vastel n'était pas partie de la discussion, il couvrait l'événement. Même si ce n'est pas toujours facile, il aurait dû se taire et observer pour mieux rapporter. Pas se faire observer et donner des munitions à ceux qui n'ont pas confiance dans l'objectivité des journalistes.

Jean Vigneault



LETTRÉ OUVERTE

Abominable, inhumain!

Mme Jacqueline Giard, prof. Collège de Sherbrooke

Quelle fut ma tristesse quand j'eus fini de lire votre abominable et inhumain texte dans l'opinion des lecteurs de La Tribune du mardi 29 mars 1988! Vous y traitez d'un reportage, selon vous biaisé, qui avait pour objet la tragique mort de trois étudiants du collégial du Séminaire de Sherbrooke, et qui avait paru le 22 mars dernier.

Mais allez-vous les laisser tranquilles ces parents de jeunes qui en ont déjà bien assez de supporter le décès de leur enfant sans leur passer sous le nez un texte inutile et tout à fait déplacé? Quand vous vous interrogez sur le fait qu'ils "seront mieux regrettés là qu'ils ne l'auraient été ailleurs?", ma réponse est oui! Je crois effectivement que ces jeunes ont plus marqué les étudiants du Séminaire qu'ils ne l'auraient fait au CEGEP, pour être franc et direct. Car dans une institution privée comme le Séminaire, ils ont eu l'occasion de s'engager, et donc de pouvoir rendre la vie meilleure à leurs confrères et consœurs.

Il était bien placé et opportun de la part du recteur du Séminaire

de Sherbrooke, de dire qu'un "groupe de 425 étudiants ressemble davantage à une famille qu'un groupe de 4.000 ou 5.000 étudiants". Prouvez-moi donc le contraire! Si le chapeau vous fait, mettez-le... et faites-en votre "deuil".

En passant, j'ai moi-même passé mes six dernières années d'études à l'école privée, et une question me tracasse; je crois que vous êtes la personne toute désignée à qui je dois la poser. Pourquoi essayer de ternir l'image de l'école privée? Pourquoi ne pas essayer de polir celle de l'école publique? Est-ce parce que c'est plus difficile et cela demande plus d'efforts? Pour illustrer ma question, voici un fait notable: aucun parti politique n'a jamais réussi à se faire élire au gouvernement, par une campagne de salissage de son principal opposant. Voilà qui devrait vous laisser encore plus songeuse...

En terminant, je souhaite ardemment que toute cette affaire en reste où elle est, et que les parents de Sonia, Hugues et Annie-Claude, puissent enfin reprendre leur souffle.

Jean-François Dutil
Etudiant au collégial du Séminaire de Sherbrooke

Victimes innocentes

Canadiens, Canadiennes, mettez vos coeurs en berne: on vient de rétablir la peine de mort et de légaliser la torture dans votre pays! Aussi invraisemblable que cela paraît, ces mesures ne s'adressent pas aux criminels mais aux plus innocents. Ce ne sont pas ceux qu'on juge pour meurtre qu'on fera disparaître dans les tortures mais ceux qui n'auront jamais eu la possibilité de savoir même ce que c'est.

Si vous avez eu l'occasion de voir des photos d'enfants morts par avortement, vous savez déjà qui sont les victimes des pratiques dont je vous parle. Le seul tort de ces personnes consiste à avoir été conçues malgré le souhait de leurs parents qui ont pourtant fait tout ce qu'il fallait pour fabriquer un enfant.

Dorénavant, aussitôt qu'on saura que ces bébés existent, on les condamnera à mort sans même un procès expéditif, ni un avocat pour défendre leur cause. Avant le 28 janvier dernier, c'est vrai qu'ils avaient parfois droit à un court procès devant un jury (comité thérapeutique) qui les croyait souvent, sinon toujours, coupables et décréait pour eux la peine de mort.

(...) Ils ne sont rien que de petits êtres faibles qui crient moins fort pour leur droit de vivre que ne hurlent ceux qui réclament le droit de se débarrasser d'eux.

(...) Avez-vous vu ces photos de bébés avortés auxquels on a arraché bras et jambes? Avez-vous vu ces photos de bébés éventrés? Savez-vous que lors d'une grossesse plus avancée, on fait souvent "tremper" le bébé dans une solution fortement salée où il finit par mourir brûlé? Je me demande si ceux ou celles qui prônent l'avortement à cors et à cris aimeraient avoir une telle mort.

Maintenant que la peine capitale a été rétablie et la torture légalisée pour les plus petits, quand ces mesures vont-elles s'étendre aux plus grands? J'avoue que j'ai peur de ce qu'on va me répondre.

Thérèse Larocque

Des parents trop exigeants

Voici l'été qui vient et voici une autre saison pour les instructeurs de balle ou de soccer. Je pense que les parents ne se rendent pas compte que lorsqu'il y a défaite ou victoire, les instructeurs ont les mêmes sentiments que leurs jeunes. Dans la défaite, c'est l'instructeur qui a le blâme.

Comment se fait-il que nous perdons de bons instructeurs? Les parents semblent oublier que tout cela est bénévole et le seul salaire c'est de voir des jeunes heureux de leur saison. Mais voilà que le négatif sort des estrades et lorsque le parent dit toutes sortes de choses des instructeurs devant eux, l'année suivante, cet instructeur n'est plus là. Comme

on dit souvent, se tourner la langue sept fois avant de parler, ce serait beaucoup mieux.

L'an passé, j'ai vécu un moment difficile lors de ma dernière joute; ma femme a reçu une bière dans la figure à cause d'un parent frustré; en 12 ans comme instructeur bénévole, c'était la première fois que je vivais cela. Cette année, je suis toujours instructeur, pas pour les parents mais pour l'amour des jeunes. Allons, parents, peu importe la saison que vous aurez, remerciez l'instructeur à la fin de la saison en lui disant merci, il sera heureux et l'an prochain, il sera de retour.

Alain Rivard, Président
Baseball mineur Fleurimont

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans une controverse comme celle qui entoure le Centre pour toxicomanes sur la rue Ontario, peut-on s'interroger sur le bien-fondé de la décision d'établir un centre de réadaptation dans une maison d'un quartier résidentiel? Peut-on discuter des raisons invoquées par des administrateurs sans que les questions soulevées ne soient automatiquement assimilées à l'expression de préjugés à l'encontre des bénéficiaires? Dans de tels débats, qu'est-ce qui est ignorance, préjugés, information et danger réel?

Pas de compte à rendre

Vous n'êtes pas sans ignorer, Monsieur le rédacteur en chef, les discussions qu'a soulevé le rapport Rochon en relation avec le contrôle démocratique par les citoyens des administrations du réseau des Affaires sociales. Malheureusement pour nous, résidents du quartier, ces administrateurs n'ont pas de compte à rendre comme cela se fait ailleurs, tel au Conseil des Commissaires d'école ou Conseil de ville. C'est particulièrement frustrant pour des citoyens en régime démocratique d'être confrontés à

des administrateurs qui se comportent comme des mandarins plénipotentiaires qui n'ont de compte à rendre qu'à eux-mêmes.

La drogue sous toutes ces formes constitue une plaie de notre société; c'est là un problème auquel il faut s'attaquer, mais pas n'importe comment. Les toxicomanes sont des personnes à qui nous devons témoigner des sentiments de compassion face à leur misère humaine.

Cependant, la détresse des bénéficiaires ne doit pas servir de masque ou de paravent à des décisions fort discutables prises par les administrateurs du CRSSS ou du Relais St-François qui, rappelons-le, échappent à tout contrôle démocratique par les citoyens.

Le type de bénéficiaires

La controverse porte à la fois sur les procédés qu'utilisent depuis quelques années les administrateurs du Relais St-François pour implanter un peu partout dans les quartiers résidentiels des foyers d'accueil et sur les risques réels ou appréhendus que comportent les bénéficiaires qui y logent.

Malades mentaux, handicapés physiques, adolescents-délinquants, ex-détenus, femmes bat-

tues, déficients légers, vieillards séniles ou impotents, alcooliques et toxicomanes... la liste des bénéficiaires à qui les services sociaux doivent offrir du support s'allonge d'année en année.

Les clientèles varient et les risques qu'elles peuvent constituer pour leur entourage sont de nature très différente. Personne ne craindra la présence d'une femme battue ou d'un vieillard impotent. Chez d'autres bénéficiaires, on pourra, à juste titre, craindre la violence physique, les agressions ou les comportements criminels. Tout est question de dosage, de bon sens et d'expertise professionnelle.

Quand des psychiatres renommés mettent la population en garde contre les risques réels que constituent les toxicomanes, notamment les cocaïnomanes, ce n'est pas là l'opinion de personnes mal informées ou remplies de préjugés.

Quand ces derniers nous préviennent que, dans le type de bénéficiaires susceptibles d'être traités sur la rue Ontario, se retrouveront des personnes qui se seront vues offrir le choix entre la prison ou la réadaptation, il est légitimement permis de mettre en doute la motivation réelle de ces derniers à vouloir s'en sortir.

Le choix de l'institution

Ce n'est pas d'un foyer de groupe dont il est question sur la rue Ontario; c'est plutôt d'un Centre de réadaptation avec résidence sur place pour neuf bénéficiaires, un centre d'activités de jour pour d'autres et enfin un service de consultation externe pour d'autres. Il n'est plus question d'un foyer d'accueil comme sur la rue Chicoyne, mais d'un Centre complet de services.

Ce Centre de réadaptation était antérieurement logé à l'Hôpital St-Vincent-de-Paul et recevait 24 bénéficiaires. La raison pour laquelle on veut le déplacer vers une maison de quartier, c'est pour des raisons d'économie budgétaire et non pour rendre un meilleur service à la clientèle comme le prétend le CRSSS; on voit le nombre de places diminuer de 24 à 9, le budget réduit d'environ la moitié.

Dans le processus de décision qu'a suivi le CRSSS pour trouver un site alternatif, ce dernier a écarté un projet soumis par le Centre Val-du-Lac, parce que, selon les dires de M. Dubreuil du CRSSS, ce Centre était situé en dehors des limites de la ville de Sherbrooke, posant des problèmes de distance et d'accès par autobus. A ce que je sache, un

Centre de réadaptation bien connu, le Portage, n'est pas situé dans un quartier résidentiel, dans un bungalow sans cour, sans stationnement et sans possibilité d'organisation de toutes sortes d'activités pour ses bénéficiaires.

La réinsertion sociale

Sous le louable objectif de la réinsertion sociale, nous avons assisté ces dernières années au Québec à un mouvement de fermeture d'un réseau d'institutions qui assurait des services à toutes sortes de bénéficiaires en difficulté.

La Commission Rochon nous a révélé que ces nobles aspects humanitaires ont plutôt dissimulé les moins nobles objectifs pécuniaires des administrations publiques qui voulaient surtout réaliser des économies de gros sous sans assurer de contrepartie en services communautaires.

La réinsertion sociale ne signifie pas uniquement de déplacer un point de service d'un hôpital vers une maison de quartier. La réinsertion sociale est un objectif encore très mal maîtrisé où des bénéficiaires qui résidaient en permanence antérieurement dans diverses institutions sont désormais maintenus dans la communauté, en espérant qu'ils

parviendront un jour à jouir de l'autonomie d'un citoyen responsable, avec vie de famille, travail, loisir... On est encore loin d'y être parvenu.

Le type de traitement que le Relais St-François veut pratiquer sur la rue Ontario ne poursuit guère des objectifs de réinsertion sociale. Les bénéficiaires qui y logeront pour un bref séjour ou qui viendront y recevoir des services ne participeront aucunement à la vie du quartier. Après une cure de désintoxication médicale en milieu hospitalier, ils en seront à une phase intermédiaire dans le traitement, comme cela se faisait auparavant au C.H. St-Vincent-de-Paul.

Dans ce genre de débat, Monsieur le rédacteur en chef, il faut faire les distinctions qui s'imposent. Les dirigeants du Relais St-François et du CRSSS se comportent comme des potentats au-dessus du processus démocratique. Ils essaient, dans un dossier mal préparé, dans le choix d'un site tout à fait inapproprié, en face d'une école élémentaire et d'un foyer de vieillards, pour une clientèle de toxicomanes à risque réel, de démentager des services, dispensés antérieurement dans un Centre hospitalier, dans une résidence de quartier.

Guy Denis,
Rédacteur du quartier
Comité de citoyens

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur-adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef adjoint-adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

ALAIN TÊTREAULT
Adjoint

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GERARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

CHARLES-EMILE CHARRON
Chef presseur

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

BÂTISSE

ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

JACQUES FAUCHER

MICHELE FOURNIER

JULIE LANCHANCE

MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU

CLAUDE OUELLET

JEAN-MARC PÉPIN

GASTON PINARD

JEAN-LUC PINEAULT
JEAN-CHARLES POULIN

OPINIONS...ANALYSES...DOCUMENTS...SONDAGES...

OPINION DES LECTEURS

L'infirmière n'est pas une prostituée

M. Bernard Picard, Réalisateur Société Radio-Canada

Dimanche, le 27 mars dernier, j'ai regardé l'émission de télévision que vous avez réalisée et s'intitulant "L'autobus du show-business", une émission spéciale sur le personnage de "Jean-Paul Belleau".

Je dois vous dire que l'émission représentait bien le personnage, mais que j'ai été très choquée de l'image de l'infirmière présentée à cette occasion.

Étant une infirmière moi-même, je peux me permettre de vous dire que cette image est seulement un fantasme masculin. Ce fantasme véhicule un message de service, de disponibilité, de gratuité, allant même à la prostitution. Je suis fatiguée de ce vieux cliché pornographique, car ce n'est vraiment pas le rôle d'une infirmière.

En cette période où la situation de l'infirmière est précaire, le fait de présenter cette image est complètement grossier et très mal venu. Cela n'aidera certainement pas à régler le problème de la pénurie d'infirmières.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi une télévision d'État, qui se donne comme rôle d'informer, d'éduquer et de divertir la population canadienne, présente encore en 1988 de fausses images professionnelles.

Peut-être me direz-vous que je n'ai pas le sens de l'humour ou que je n'ai pas compris le sens de l'émission. Je dois vous dire que j'ai très bien compris le côté humoristique de variété et de divertissement de l'émission, et surtout du personnage lui-même. Je sais très bien que votre but n'était pas d'insulter des milliers de femmes, mais lorsqu'on travaille dans un endroit où les gestes, les paroles ou les blagues ont une grande portée sociale, il faut faire un choix très judicieux de ceux-ci.

J'ai trouvé que votre émission

Un yogourt aux petits fruits

Voici ce que j'ai ressenti en lisant le livre de Huguette O'Neill "Propos sur la vie".

Certaines de ces réflexions alimenteront mieux certains jours que d'autres selon notre vécu.

Par exemple dans sa réflexion sur "Les jeux de l'amour" Huguette nous dit cette petite phrase avec laquelle on se sent si bien: "Être en amour c'est prendre congé de la réalité".

On a à la page précédente: "Celui qui voit grand, tout en tenant compte des réalités qui l'entourent va vers la croissance", ou: "La fécondité est la plus grande des richesses. Plus l'esprit acquiert de sagesse, plus il est apte à féconder. Et aussi à être fécondé. Le sage s'ouvre à l'autre en toute confiance. Et cette ouverture capte et retient le bon grain qui y germera. La fécondité est avant tout ouverture à l'autre. Elle reçoit puis ensuite donne ce qu'elle a reçu".

De la fécondité, je ne peux qu'inévitablement arriver à l'un des thèmes préférés, parce qu'elle le connaît bien, d'Huguette O'Neill, les femmes.

Dans son analyse l'auteur n'est pas toujours tendre vis-à-vis des femmes mais elle décrit bien leur réalité faite à la fois d'insécurité, de prise de conscience, de hardiesse, de retour en arrière. Toutes les femmes veulent l'autonomie, l'indépendance mais comme l'écrivaine le dit si bien dans son texte sur la femme domestiquée: "Devenir femme, être fem-

véhiculait de faux messages. Par exemple, présenter l'infirmière dans une position très équivoque et subjective, en attente de satisfaire la moindre demande ou bien le plus petit des caprices... de ce patient masculin, c'est présenter ma profession comme en étant une de soumission, de dépendance, de service, etc.

Je tiens à vous informer, monsieur, du vrai rôle de l'infirmière. Elle est une personne auto-



Jean-Paul Belleau

nome qui maintient et rétablit l'indépendance de l'individu, de façon à ce qu'il satisfasse lui-même ses besoins dans la maladie comme dans la santé. Notre rôle dans la communication est similaire au vôtre: c'est d'informer et d'éduquer la population. Le champ d'action est différent, c'est tout.

Je demande donc à être respectée dans mon travail, en présentant une image beaucoup plus valorisante de la profession d'infirmière et de la personne humaine elle-même, soit dit en passant majoritairement féminine...

Je souhaite et désire fortement que Radio-Canada ne présente plus de telles images sur les infirmières.

Lucie Melançon, infirmière

Les services de maintien à domicile ou de transport adapté pour les personnes handicapées seront toujours "au service" des bénéficiaires ou des usagers? Suite à certaines rencontres avec des étudiants en service social qui se sont entretenus avec des intervenants du milieu des personnes handicapées, il en est ressorti des réflexions, des constations et des interrogations que je désire partager publiquement à cause du caractère significatif pour ceux et celles qui travaillent dans ce milieu.

Lors de l'une de ces rencontres, fut évoqué le militantisme particulier des années 70: l'apport de travailleurs sociaux "originaux" et "engagés", qui n'hésitaient pas à donner de leur personne et de leurs fins de semaine pour des réunions et des activités. On discutait de l'esprit différent de la diffusion des services sociaux dans les années 80.

Il fut question des différents genres d'intervention à apporter par les travailleurs sociaux selon la clientèle en cause. Ainsi avec la personne âgée, la vitesse ne sera jamais un élément à faire primer. Dans le même ordre d'idée, avec la personne handicapée, on parla de certains "coups de pouce" à donner qui constituent les premières marques "d'accueil" et d'acceptation de la personne handicapée telle qu'elle est.

On aborda aussi la question des relations employés et usagers, le comment concilier parfois les conditions de travail demandées par les employés et la qualité et quantité de service à donner à l'usager. Les CLSC et le transport adapté ont été créés pour répondre à des besoins d'une clientèle défavorisée à différents

points de vue. L'encadrement du travailleur social d'aujourd'hui est-il plus difficile qu'autrefois pour lui permettre de faire son travail "d'aide de prise en charge" auprès des bénéficiaires?

L'usager ou le bénéficiaire n'a plus les mêmes pouvoirs que dans le temps où il contrôlait ses services de transport adapté ou de maintien à domicile. Il est maintenant devant des patrons, des syndicats et doit apprendre "à négocier" ses services. L'esprit de "consommation" de services non critique, c'est-à-dire non interrogateur, peut entraîner à la longue (à cause du contexte actuel) un danger pour le bénéficiaire et l'usager de perdre des services répondant réellement à ses besoins.

Personnellement, j'ai tout à coup pris conscience qu'à Sherbrooke, le CLSC Gaston Lessard est l'un des rares à offrir un service de maintien à domicile 24h sur 24h. Cet état de service remonte à Promotion-Logement, coopérative gérée pendant 6 ans par des personnes handicapées ayant besoin de maintien à domicile. Cette qualité de service au bénéficiaire peut-elle être diminuée un jour si l'on considère la prise en charge de ces services par de plus grosses structures administratives?

Pour ce qui est du transport adapté, le RUTA de Sherbrooke joue depuis le transfert de Transport Liberté à la CMTS un rôle de "chien de garde" concernant la qualité et la quantité de service. Les usagers n'ont plus de "contrôle" sur le service. Ils peuvent suggérer des améliorations pour mieux répondre aux besoins des personnes ou montrer des dents quand on semble vouloir couper du servi-

ce. C'est là le rôle d'un groupe de pression, rôle qui est parfois désagréable à jouer parce que pas toujours valorisé par tous ceux dont les intérêts sont en cause (conditions des travailleurs, budget du transporteur, dérangements dans certains services gouvernementaux, etc.).

Actuellement, il y a des intervenants sociaux des 2 côtés, même des 3 côtés! Du

côté des bénéficiaires ou des usagers, du côté des syndicats et du côté du gouvernement. Or pour le travailleur social qui doit aider l'usager ou le bénéficiaire à se défendre en main, à défendre ses droits, ça devient important de savoir pour qui il travaille et à qui il doit rendre des comptes. Quelles sont les priorités "de son patron"? Que de questions!!!

C'est comme dans tous les domaines, il ne faut jamais s'endormir au volant, car on peut se réveiller dans un champ! Toute l'histoire, c'est d'apprendre à avoir du plaisir, du "fun" à travailler dans et en dehors des structures sociales actuelles. Si c'est parfois "démobilisant" pour l'usager ou le bénéficiaire qui sait se prendre en main et qui veut vivre pleinement son

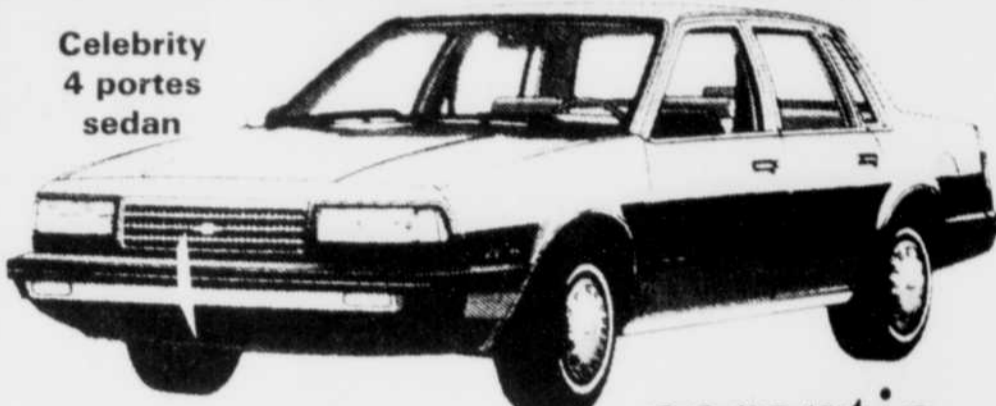
autonomie, c'est qu'il n'est pas toujours agréable d'être "chien de garde", surtout quand on a connu un temps ce que c'était que d'être le maître de la maison! Surtout quand on sait que la maison a été construite et mise sur pied par et pour ceux et celles qui ont maintenant à être "chiens de garde".

France Coufu Militante au RUTA de Sherbrooke

LA CELEBRITY 1988

la voiture la plus vendue en Amérique du Nord.

Celebrity 4 portes sedan



garantie

"GM TOTAL"

3 ans/80 000 km

A l'achat d'une Celebrity 88 obtenez

GRATUITEMENT L'AIR CONDITIONNÉ

Nos prix sont plus qu'intéressants!

Bon choix de voitures et camions 1988. Nombreuses voitures usagées encore disponibles.

ADAM AUTOMOBILE INC.

541, rue Principale ouest COATICOOK Bur.: 849-6304



JENN-AIR VOTRE CUISINE QUI RESPIRE

UN MONDE DE STYLES



- A Surface de cuisson Convertible double Cartouche disponible en option
- B Cuisinière Deluxe avec four autonettoyant Horloge digitale Cuisson conventionnelle ou à convection Ventilateur intégré
- C Plaque de teflon
- D Rôtisserie-Brochette
- E Wok chinois en métal de carbone roulé

Jenn-Air

Bureau et Bureau inc. 600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, 569-9585. 566, 1re Avenue, Asbestos, 879-7105.

MEUBLES SÉLECTION

LES TOITURES TECHNO INC.

Une équipe d'experts pour vous servir

NOUS FABRIQUONS DES GENS D'EXPÉRIENCE POUR VOUS CONSEILLER

- fermes de toit
- poutrelles de plancher
- revêtement métallique
- pliage de métal

565-9037

245, rue Pépin

SHERBROOKE

La famille aux prises avec un malade mental en crise peut se faire aider au plan juridique

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "Oui, il est possible à la famille aux prises avec un malade en crise de se faire aider au plan juridique."

Mme la juge Lise Dubé se dit très sensible aux difficultés rencontrées par les personnes souffrant de maladie mentale et par leurs proches.

"Quand j'étais avocate à l'Aide juridique, dit-elle, j'ai souvent vu des parents, des proches arriver à 16h le vendredi après-midi pour demander de l'aide afin de faire hospitaliser un malade en crise."

C'est ce vécu qui a amené Mme Dubé à accepter la présidence d'honneur du brunch-bénéfice que tiendra l'Association des parents et amis des malades mentaux le 1er mai prochain, à l'occasion de la semaine de la santé mentale, qui se déroulera du 1er au 6 mai.

"Je ne sais pourquoi les proches attendent à la dernière minute pour recourir à l'Aide juridique afin de faire hospitaliser le malade", dit Mme Dubé, en supposant que les gens espèrent peut-être jusqu'à la dernière minute de voir la situation du malade s'améliorer, mais que la perspective d'être aux prises avec un malade en crise pendant tout le week-end les effraie.

Selon la juge Dubé, les proches doivent retenir deux choses importantes quand un membre de la famille se trouve en état de crise et qu'il refuse de se faire soigner: demander l'intervention d'un avocat sans attendre trop longtemps et ne pas oublier de demander au préalable un rapport médical. "Il ne faut pas oublier que l'avocat et le juge n'ont aucune compétence pour juger de l'état de santé d'une personne. C'est donc sur la base d'un rapport médical qu'ils pourront demander au corps policier d'intervenir pour faire hospitaliser un patient."

Vie en danger

Encore faut-il que le malade mette sa vie en danger ou qu'il représente une menace pour autrui, fait remarquer la juge. On ne peut faire intervenir un corps policier si une personne n'a rien fait.

Si, par exemple, le malade ne mange plus depuis quelques jours, s'il menace de mettre fin à ses jours, s'il menace quelqu'un d'autre, il peut y avoir là matière à l'amener à l'hôpital. Et si le malade refuse, le parent doit demander à son médecin de famille ou à Télé-Médecin d'intervenir pour lui donner un rapport médical déclarant que la personne aurait besoin de soins médicaux.

Muni d'un tel rapport, le proche peut alors se présenter à l'Aide juridique ou chez un avocat de pratique privée pour faire rédiger une requête pour examen clinique

psychiatrique, que le proche signe afin de déclarer que les faits rapportés sont exacts. L'avocat dépose alors le document devant un juge de la Cour provinciale.

C'est alors que le juge rendra son jugement demandant à la police d'aller chercher la personne malade et de l'amener à l'hôpital.

Le médecin aura alors 24 heures pour examiner la personne et déterminer si effectivement elle a besoin de soins psychiatriques ou non.

Oubli

Un oubli de la part du coordonnateur de l'Association des parents et amis des malades mentaux, M. André Forest, les proches ont généralement tendance à attendre le plus longtemps possible avant de faire intervenir ainsi l'appareil judiciaire.

Ainsi, quand ils atteignent leur limite et décident de recourir à un avocat, ils sont épuisés et ils oublient souvent de demander

Les athlètes amateurs de stéroïdes risquent de sérieux problèmes mentaux

BOSTON (AP) — Les athlètes qui s'adonnent à des prises massives de stéroïdes afin d'augmenter leur masse musculaire risquent la dépression, de très sérieux problèmes mentaux et d'être atteints de comportements qui relèvent de la folie.

Selon une récente étude de chercheurs américains, les risques psychiatriques dus à la prise de stéroïdes anabolisants seraient beaucoup plus nombreux et inquiétants que ceux énoncés jusque là.

Les recherches dirigées par le Dr Harrison G. Pope, basées sur l'interview d'athlètes, ont démontré que le tiers d'entre eux souffrent de désillusions, d'hallucinations, de coups de folie, de dépression et d'autres troubles qui résultent probablement de l'usage des stéroïdes.

Le Dr Robert Voy, directeur de la médecine du sport pour le Comité olympique américain, a affirmé que ces résultats recourent ses conclusions de praticien: "Ceux qui ont été confrontés à des athlètes dopés connaissent bien ces symptômes", a-t-il déclaré.

Le Dr Herbert Haupt du Baptist Hospital de St. Louis (Missouri) approuve: "Ces athlètes développent des comportements agressifs et violents. Leur personnalité se scinde fréquemment en docteur Jekyll et M. Hyde".

Le Dr Pope est sûr, par le biais d'autres recherches, que des milliers d'Américains s'administrent illicitement des stéroïdes afin de retarder l'affaiblissement des muscles.

Pope, psychiatre au McLean Hospital de Belmont (Massachusetts), a conduit les plus récentes études en compagnie du Dr David L. Katz de la Harvard Medical School. Elles ont été publiées dans le numéro d'avril de l'American Journal of Psychiatry.

Gros et fort

Ils ont interviewés 41 amateurs de culture physique et joueurs de football américains qui ont utilisé des stéroïdes anabolisants. Neuf présentaient des symptômes de délire ou de dépression, et cinq autres des troubles mentaux moins importants.

Les troubles mentaux dus à l'usage de stéroïdes varient énormément selon les utilisateurs. "Quelques-unes des personnes que j'ai questionnées avaient ingurgité des doses massives de stéroïdes sans avoir ressenti le moindre désagrément psychiatri-

que", a souligné Pope, avant d'ajouter: "Mais d'autres, utilisateurs de faibles quantités, ont souffert de dramatiques troubles mentaux. Je suis incapable d'expliquer le pourquoi de cette vulnérabilité différente."

Dans la majorité des cas, les utilisateurs n'ont de troubles que lors de l'absorption des stéroïdes.

Contre un arbre

L'un des utilisateurs interviewés avait ainsi acheté une vieille

voiture et s'était délibérément écrasé contre un arbre à 70 kmh alors qu'un ami le filmait en vidéo. Un autre était devenu fou de voir que le conducteur qui le précédait avait oublié d'éteindre son clignotant. Au feu suivant, il avait bondi de sa voiture et fait éclater le pare-brise de ce conducteur distraité.

Pope a relaté avoir entendu parler d'individus mis en prison pour avoir commis des attaques à mains armées sous l'emprise de stéroïdes.



La juge Lise Dubé



André Forest

L'apôtre de la paix Elias Chacour à l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE (MR) — La conférence de M. Elias Chacour à l'Université de Sherbrooke attirera sans doute un grand nombre de groupes religieux et de groupes ethniques.

C'est, en tout cas, ce que prévoit Mme Thérèse Scott-Pagé, professeure de théologie à l'Université de Sherbrooke.

Elias Chacour, dit Mme Scott-Pagé, est un apôtre de la paix considéré internationalement un peu comme Ghandi ou Martin Luther King. C'est un prêtre catholique melkite selon qui le dialogue entre Juifs et Arabes est non seulement possible, mais déjà entamé depuis longtemps. "Le problème n'est pas au niveau individuel ou de petits groupes, dit M. Chacour. Le problème est l'idéologie politique dont les deux communautés se nourrissent."

M. Chacour, explique Mme Scott-Pagé, ne parle pas en théoricien; il est arabe et citoyen d'Israël et il vit quotidiennement aux côtés de Palestiniens et de Juifs chez

qui le dialogue est courant.

Selon Mme Scott-Pagé, la conférence que prononcera Elias Chacour à l'auditorium de la faculté d'Éducation, le jeudi 14 avril, à 19h30, pourrait être celle qui aura attiré le plus de gens à l'Université cette année, compte

tenu de la réputation du conférencier, avec qui, d'ailleurs, l'auditoire pourra s'entretenir.

Auteur d'un volume intitulé "Frères de sang", M. Chacour est en tournée au Canada, présentement, et il est invité à Sherbrooke par le groupe Jeunesse du monde.



Gilles Baron Jr.
conseiller en décoration

- Draperies
- Papiers peints
- Peinture
- Tapis
- Stores verticaux

La direction de Tapis St-Elie est heureuse de souhaiter la bienvenue à M. Gilles Baron Jr. dans son service de décoration commerciale et résidentielle.

M. Baron invite tous ses clients et amis à venir le rencontrer.

TAPIS ST-ELIE 569-5995
1023, Rte 220, St-Elie d'Orford

d'abord un rapport médical. Un oubli qui empêche l'avocat et le juge de répondre à leur demande. L'intervention préalable d'un médecin est essentielle, comme le fait remarquer la juge Lise Dubé.

Selon M. Forest, le fait de véhiculer ce type d'information dans la population est important pour aider les personnes aux prises avec la maladie mentale.

La semaine de la santé mentale et le brunch-bénéfice du 1er mai comptent cet objectif parmi leurs buts, en plus de celui d'amasser des fonds pour l'APAMM-Estrie.

Mme la juge Lise Dubé, pour avoir vu souvent des proches en difficulté, estime primordial le travail effectué par l'Association des parents et amis des malades mentaux pour aider les malades eux-mêmes et leurs parents. Déplorant que certaines familles éprouvent encore de la honte quand elles sont frappées par la maladie mentale, elle croit aussi qu'il faut continuer, comme l'APAMM le fait, à sensibiliser la population en général et à renseigner les familles touchées par la maladie afin de leur venir en aide.

Si, par exemple, le malade ne mange plus depuis quelques jours, s'il menace de mettre fin à ses jours, s'il menace quelqu'un d'autre, il peut y avoir là matière à l'amener à l'hôpital. Et si le malade refuse, le parent doit demander à son médecin de famille ou à Télé-Médecin d'intervenir pour lui donner un rapport médical déclarant que la personne aurait besoin de soins médicaux.

Muni d'un tel rapport, le proche peut alors se présenter à l'Aide juridique ou chez un avocat de pratique privée pour faire rédiger une requête pour examen cli-

Deux défis demeurent pour Secours-Amitié

SHERBROOKE (MR) — Secours-Amitié tiendra une soirée d'information ce soir à l'intention des gens qui voudraient rejoindre les rangs de l'organisme et venir en aide aux personnes en détresse.

Cette soirée se tiendra à 19h30 au CRSSSE, 2424 rue King ouest.

Deux défis demeurent pour Secours-Amitié: le financement pour assurer la survie de l'organisme afin qu'il poursuive sa mission et le recrutement et la formation de nouveaux écoutes et écoutes pour répondre aux appels de plus en plus nombreux.

Secours-Amitié est un service d'écoute téléphonique pour les personnes qui vivent une période difficile de leur vie et qui ressentent le besoin de se confier en toute confidentialité. Le service fonctionne 365 jours par année depuis 15 ans.

Le service est assumé presque exclusivement par des bénévoles, qui, l'an dernier, ont répondu à près de 13,000 appels.

Conflits avec leurs proches, solitude, dépression, idées suicidaires amènent ces milliers de gens à recourir à l'aide de personnes disponibles pour les écouter et, au besoin, les référer à des organismes capables de faciliter leur démarche pour solutionner leur problème.

ACURA

SPÉCIAL 1er ANNIVERSAIRE

Pour fêter notre 1er anniversaire nous vous offrons la toute nouvelle



ACURA BERLINE
1988 4 portes

Integra RS 4 portes

\$14,995

pour aussi peu que... **\$14,995**

1er paiement dans 120 jours
ou
Rabais-chèque de \$500

ACURA

VENTE APRÈS VENTE ET LOCATION LONG TERME

UNE DIVISION DE HONDA CANADA, INC.

PRÉCISION ACURA

4900, boul. Bourque
Rock Forest

564-8909

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

GARANTEE

3 ANS / 100 000 KM

Plus que **5** jours pour économiser à la vente de tissus de l'Entrepôt.

L'Entrepôt ferme samedi le 9 avril pour préparer notre gigantesque vente d'entrepôt, commençant mardi le 19 avril.

Entrepôt
Au Bon Marché
121, rue Dépot

35162

MAQUILLAGE PERMANENT

QUELLE MERVEILLE!...

Enfin des yeux de rêve!

- En tout temps, grâce au maquillage permanent, les yeux conservent un bel éclat.
- Le maquillage permanent n'empêche nullement l'ajout de d'autres couleurs selon votre vêtement.
- Fini les retouches de sourcils à l'aide d'un crayon.




Idéal pour • la femme d'affaires
• la femme active
• la femme sportive

Dary

2, RUE MURRAY SHERBROOKE (COIN KING) 566-7444

France Côté prop

G-33353x



RABAIS DE 20%

Nous vous présentons des vêtements de loisir coordonnés, vendus séparément, en blanc, turquoise et corail.

Ces vêtements de polyester et coton sont confortables et faciles d'entretien.

Nous offrons également un rabais de 20% sur une sélection de tee-shirts et blouses assortis... jusqu'à samedi

Carrefour de l'Estrie

D'Alaird's

L'élégance qui vous convient.

DE TOUT...ET DE TOUS

Nos maires

Robert Pouliot: le goût de la politique de père en fils

par Gilles DALLAIRE

Il ne faut pas trop se surprendre que, parallèlement à la carrière qu'il mène en affaires, Robert Pouliot fasse carrière en politique.

Il a grandi dans un milieu où une journée passée sans discussion à savoir politique était considérée comme une journée perdue.

Son garde-chasse de père, Roland, de qui il tient son goût pour les longues promenades, fusil au dos, en forêt, était un fervent admirateur du regrettable premier ministre Maurice Duplessis, dont un portrait presque grandeur nature, ornait la pièce où il travaillait entre l'arrestation de braconniers et la tournée de ravages fréquents par les chevreuils. Ce n'est que trois ans après la mort de cet homme politique et deux ans après la défaite de l'Union nationale qu'il a changé de camp, mais il a sans doute gardé jusqu'à son décès survenu il y a deux ans, la nostalgie d'une époque où un fonctionnaire qui n'aurait pas été partisan, n'aurait pas tout à fait été un fonctionnaire.

La bonne fois

"Je suis venu à un cheveu de poser ma candidature à la mairie d'Ascot Canton en 1975 mais j'y ai renoncé à la dernière minute. L'estimais que je pouvais me permettre d'attendre. Ma chance est venue quatre ans plus tard et je ne l'ai pas ratée", révèle Robert Pouliot qui n'a pas connu la défaite depuis lors.

Il s'était préparé de longue date à assumer la succession d'Edward Lynch même s'il n'avait jamais été conseiller municipal: il avait joué un rôle de tout premier plan au sein d'un groupe de contribuables qui s'étaient donné pour mission de promouvoir le développement harmonieux et du secteur urbain et du secteur rural d'Ascot Canton; il avait fait flèche de son influence en faveur de la mise en place d'un service de loisirs à la hauteur des attentes d'une population jeune qui, depuis qu'il est maire, est passée d'environ 5,000 personnes à un peu plus de 10,000 personnes.

"Je ne suis pas homme à me ménager. Je suis debout à 6h30 pile et je me couche rarement avant 1h. Il y a toujours quelque chose à faire quand on dirige de front une entreprise qui emploie 15 personnes et une municipalité en pleine croissance et, comme rien ne me déplaît plus que de laisser une tâche en plan, je besogne généralement jus-

qu'à ce que le travail que je me suis imposé pour la journée soit accompli", explique Robert Pouliot.

Des collaborateurs dynamiques

Il avoue qu'il lui arrive parfois de trouver sa tâche de maire un peu lourde, jamais pendant très longtemps, cependant, s'empresse-t-il



Robert Pouliot

d'ajouter. "Il y a des compensations, surtout le plaisir d'être au service des contribuables et de pouvoir compter sur le support d'une équipe dynamique, dont tous les membres visent sincèrement le progrès et le bien-être collectifs, même s'ils n'empruntent pas tous le même chemin pour atteindre ces buts", révèle-t-il.

Il y a place pour la détente, même à l'hôtel de ville, souligne-t-il en rappelant qu'une assemblée a déjà été ajournée pendant deux ou trois minutes, afin de permettre à l'ancien secrétaire-trésorier Arthur Drouin de clouer au plafond une mouche qui le distrairait.

Il y a aussi les duels verbaux avec des contribuables, entre autres avec Ludger Boisclair pour qui Robert Pouliot ne cache pas son estime, même si les échanges tournent parfois au vinaigre: "Il y a des gens qui

le trouvent agaçant mais force est d'avouer qu'il s'occupe de ses affaires avec une attention peu ordinaire", affirme-t-il.

Ses affaires, Robert Pouliot les suit de près lui aussi même si sa tâche de maire lui prend, tout compte fait, une cinquantaine d'heures par semaine et souvent plus.

Au plus mauvais moment

Il a ouvert, il y a un peu plus de six ans, dans le centre-ville de Sherbrooke, un centre de distribution et de réparation d'équipements de bureau. "Je n'aurais pas pu choisir un plus mauvais moment. Je sortais de l'hôpital où j'avais été alité durant 17 semaines à cause d'un grave malaise à un genou. Je sortais, en plus, d'une mésaventure commerciale qui m'avait coûté une petite fortune. Pour faire bonne mesure, on était en pleine récession. A part ma maison, ma famille et mon courage, tout ce qui me restait, c'était une carte de crédit que mon banquier avait sans doute oublié de me reprendre. Il est inutile de dire que je m'en suis servi", révèle-t-il en racontant que c'est tout fin seul et sur des béquilles, de surcroît, qu'il a livré le classeur acheté par son premier client.

Son entêtement a porté fruit: la petite entreprise dont il était à la fois le propriétaire et l'unique employé en décembre 1981, emploie aujourd'hui 15 personnes et elle dessert une clientèle disséminée sur un territoire qui s'étend de Granby à Lac-Mégantic et de Rock Island à Drummondville.

Robert Pouliot qui a suffisamment tâté du latin et du grec pour s'en dégoter à jamais au Séminaire St-Charles-Borromée ou ses prises de bec avec son frère, Charles, sont encore évoquées au cours des réunions des anciens élèves, avoue que rien le détend comme l'exécution de tâches qu'un autre que lui, confierait au dernier employé embauché. Réparer une caisse-enregistreuse emballée ou bien un ordinateur qui confond recettes et déboursés, par exemple.

Carrière mouvementée

Il s'y connaît: diplômé en électro-

nique de l'Institut de technologie de Sherbrooke, il a mis ses connaissances au profit de Bell Canada, de Dominion Textile et d'Olivetti Canada avant de se lancer dans la vente et la réparation d'équipements de bureau; il a aussi travaillé pour Space Research Corporation comme technicien en photographie à très haute vitesse à Highwater, en Arizona et à Antigua où cette entreprise faisait des expériences de balistique pour le compte de l'Université McGill.

"Si j'ai pu rouler ma bosse ainsi que je l'ai fait avant de devenir mon propre patron et acquérir des connaissances qui m'ont servi presque chaque jour, c'est que j'ai épousé une femme exceptionnelle, Mireille, que j'ai connue à Magog, a pris charge de l'éducation de nos cinq enfants et elle ne m'a pas menagé son soutien pendant les mauvais jours", révèle Robert Pouliot.

Détente et affaires

De temps en temps, trop peu souvent à son goût, il s'offre un voyage avec elle pour refaire le plein. Pour rencontrer ses fournisseurs aussi, car il aime marier détente et affaires.

Un des voyages dont il a gardé le meilleur souvenir l'a conduit au Japon où sa taille élevée a d'autant plus impressionné ses hôtes qu'il les a complimentés pour la chaleur de leur accueil dans leur langue.

Il adore aussi chasser et pêcher. Bien plus pour reprendre contact avec la nature que pour le plaisir d'abattre du gibier ou de capturer du poisson. Il avoue toutefois qu'il n'a pas très souvent l'occasion de savourer ce passe-temps.

Il avait, à l'époque où il était étudiant, une voix très agréable. Chanter-il encore? Impossible de le savoir. A moins de le demander à Mireille...

Carnet communautaire

Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer, section de Sherbrooke, tiendra un souper-bénéfice, le mercredi 13 avril, de 17h30 à 20h30, à la salle Evolution de Rock Forest, sous la présidence d'honneur de Jean-Paul Longchamps.

L'année dernière, le premier souper de ce genre a permis de recueillir plus de 3,668 \$ et la responsable, Diane Lavallee, a fixé cette fois l'objectif à 5,000 \$.

Regroupement municipal des citoyens

La rencontre que tient ce soir, mardi, le Regroupement municipal de citoyens et citoyennes de Sherbrooke, à la salle Chez Guylaine de la rue Galt ouest, est bien convoquée pour 19 h 30 et non 18 heures.

Ephémérides

C'est le mardi 5 avril 1988, 96ème jour de l'année.

Vincent Ferrier (dominicain espagnol, mort en 1419), frère (martyr) à Salonique, morte en 304).

Anniversaires historiques:

1979 — Tempête dans le sud de l'Ontario; le vent atteint 100 kilomètres à l'heure; 60 voitures se heurtent dans deux collisions sur l'autoroute 400; un carambolage sur l'autoroute 401 près de Woodstock fait six morts.

1975 — Décès à 89 ans du généralissime Tchiang Kai-Cheik, président de la Chine nationaliste.

1964 — Mort à 84 ans du général Douglas MacArthur, ancien commandant en chef allié dans le Pacifique.

1958 — Fidel Castro déclenche une guerre totale contre le gouvernement cubain de Batista.

1939 — Tous les Allemands de 10 à 13 ans doivent s'inscrire aux Jeunesses hitlériennes.

1917 — Droit de vote aux femmes de Colombie-Britannique.

1669 — Louis XVI accorde des allocations aux parents de familles nombreuses en Nouvelle-France.

Il s'est né en 5 avril:

Le philosophe anglais Thomas Hobbes (1588-1679)

Sébastien Erard, qui construisit le premier piano à queue (1752-1831)

Le chirurgien anglais Joseph Lister (1827-1912)

Bette Davis (79 ans)

L'acteur Gregory Peck (71 ans)

Le romancier Arthur Hailey (67 ans)

PENSÉE DU JOUR:

Le bien tient à peu de chose, mais n'est pas peu de chose. (Hecaton)

La Tribune salue



Murielle Caouette, sollicitrice de la campagne de la Croix-Rouge, pour le secteur 20.

A bien y penser

Sens unique ou non

D'aucuns, qui se prennent pour des dieux, s'imaginent parfois être à eux seuls la voie, la vérité, la vie: la voie parce que tout doit passer par eux, la vérité parce qu'ils sont les seuls à avoir raison, la vie parce que sans eux on ne vit pas longtemps. C'est d'ailleurs la première chose qu'ils font de condamner à mort ceux qui ne pensent pas comme eux et ne suivent pas leur chemin, en les accusant de grands pas hors de la voie, cette voie unique, bornée par l'égoïsme, les ambitions personnelles et surtout la peur jalouse d'une rivalité quelconque. Pas de dialogue possible avec ces gens-là, pas de reconnaissance non plus, car jamais un mot d'appréciation ne sortira de leur bouche et, s'il leur arrivait quelque exception, ce serait pour confondre les initiatives et s'en attribuer le mérite, dans un nous à résonance communiste. On s'attendrait, sans doute, à une plus grande ouverture d'esprit, dans une société pluraliste, à une plus grande justice démocratique et de moins en moins autocratique.

Vraisemblablement, le respect des droits de la personne et son épaulement selon la plénitude de sa vocation propre, au lieu de buter sur un cul-de-sac, devraient pouvoir s'accommoder d'une certaine divergence. Il s'agit de laisser à chacun la chance de faire ses preuves, même si cela devait nous porter quelque ombrage, et ralentir l'impétuosité de nos transports, et nous obliger à plus de réflexion. Il n'y a rien à perdre à laisser de l'initiative, à encourager l'effort, à partager la responsabilité, à reconnaître les mérites, à rendre à chacun ce qui lui est dû, même si le cheminement, les motivations et les moyens diffèrent pour arriver au but. C'est tout ce que demandent les jeunes pour réaliser leur vie et les moins jeunes qui en ont assez de l'esclavage des tactiques serviles.

Sans envisager la question de popularité outrancière, qui viserait à faire du moi le nombril du monde ou d'un certain petit monde, chacun ne dédaigne pas d'être reconnu

pour ce qu'il est, surtout dans la réussite, ni que ses efforts soient appréciés, même dans l'échec. C'est là un excellent moyen de développer le sens de la responsabilité et du devoir, une merveilleuse occasion de se prendre soi-même en charge au lieu de compter indéfiniment sur les autres et sur l'assistance publique, avant la vieillesse.

par Père Jean-Paul St-Laurent

Notes d'histoire

Né à Londres en 1823, il a émigré au Canada en 1851 et a été admis à la pratique du droit en 1855, après des études à l'Université McGill. Il s'établit à Drummondville en 1858. Elu député conservateur du comté de Drummond-Arthabaska à l'Assemblée législative en 1867, il est défait en 1871. Il tentera vainement de se faire élire député conservateur du comté provincial de Mégantic en 1881. Maire de Wickham de 1867 à 1872, il a aussi été maire de Drummondville en 1885. Il est décédé à Knowlton en 1905.

Réponse à la question de lundi: Pierre Des Ruisseaux

La météo

Trois-Rivières et Drummondville, La Tuque, Estrie: nuageux avec éclaircies. Minimum de 0 à 2. Maximum de 10 à 12. Risque de précipitations en pourcentage: 20. Mercredi: ensoleillé. Ennuagement en après-midi.

Vers le soleil

- Acapulco 23 beau 33
- Barbade — beau —
- Bermudes 18 variable 24
- Brownsville 22 brouillard 24
- Daytona Beach 20 couvert 27
- La Havane 22 beau 31
- Honolulu 21 nuageux 28
- Kingston 23 beau 32
- Las Vegas 17 variable 28
- Los Angeles 13 nuageux 21
- Mexico — beau 28
- Miami Beach 24 variable 27
- Myrtle Beach 19 couvert 22
- Nassau 22 beau —
- Orlando 21 nuageux 29
- Palm Springs 15 variable 32
- Reno 6 variable 16
- San Juan 23 variable 28
- Tampa 21 variable 29
- Trinidad 25 variable —
- West Palm Beach 23 variable 27

Les Nordiques te font penser au NPD?



Tous les deux bâtissent pour l'avenir.



PROFITEZ DU RABAI FORD DE \$500!

TEMPO L, 2 portes \$9995

T.T.P. en sus. rabais inclus

POSSÉDER UN PRODUIT FORD C'EST BIEN!

SE LE PROCURER CHEZ **MAURAI AUTO** DE COATICOOK C'EST BIEN MIEUX!

RANGER à partir de \$8195

T.T.P. en sus. Rabais inclus.

Venez rencontrer: Gilles Maurais, coprop., André Dupuis, coprop. Fernand Bureau, conseiller

FORD 292, Main est Coaticook 849-2767 **MERCURY**

maurais auto

CAMPAGNE DE FINANCEMENT OBJECTIF: \$114,950.50

DONNONS GENEREUSEMENT 50ième ANNIVERSAIRE

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Ulric Chaine, président d'honneur de la campagne

Mme Francine Defresne, présidente de la section Sherbrooke

SPAGHETTI-BENEFICE

13 AVRIL de 17 h 30 à 20 h 30 SALLE EVOLUTION, ROCK FOREST Ici on a le secret de votre mère!

562-8869

Il y a 50 ans, le café instantané...

par Jean LASAR

VEVEY (AFP) — Le 1er avril 1938, une poudre brune fait son apparition sur le marché suisse. "Le café-éclair sans cafetière", dit la publicité qui lance ce produit. Nestlé va connaître avec lui le succès commercial le plus foudroyant de son histoire, car la deuxième guerre mondiale va fortement contribuer à la propagation du café instantané, évidemment baptisé Nescafé: les GI's libérant l'Europe en auront dans leur bagage.

Le café soluble a été inventé par un chimiste de la firme de Vevey, le docteur Max Rudolf Morgenthaler. Convaincu qu'il pourrait trouver un processus permettant de capter les fragi-

les molécules aromatiques du café, il avait poursuivi chez lui des recherches que sa firme avait abandonnées.

Durant les années 1930, le Brésil, gros producteur de café,

connut une telle surproduction qu'il dut, pour éviter un effondrement des cours, brûler ou jeter à la mer des stocks entiers. Il s'adressa à Nestlé, lui demandant de trouver une solution pour conserver le café excédentaire et ainsi pallier à la carence des années moins fastes.

Chef du laboratoire de recherche de Nestlé, le docteur Morgenthaler se vit confier la mission de fabriquer un café en poudre consommable. Jusque-là, toutes les recherches effectuées avec ce même objectif avaient débouché sur des breuvages... imbuables.

Formule magique

Au bout de quatre ans, le professeur Paul Dutoit, de Lausanne, lui aussi chargé par Nestlé de trouver la formule magique, renonçait en déclarant qu'il était impossible de réaliser une conserve de café.

Les dirigeants de Nestlé interrompirent les recherches en 1934. Obstiné, Morgenthaler les poursuivit dans son laboratoire privé à ses heures de loisirs, payant lui-même le café nécessaire. Au bout de deux ans, le chimiste était en mesure de présenter à ses employeurs le produit miraculeux qui devait connaître l'expansion fulgurante que l'on sait.

Fabriqué d'abord en Suisse, puis en France, Nescafé apparaissait aux Etats-Unis dès 1939. La seconde guerre mondiale entraîna un affaiblissement de la protection des brevets mis à profit par les concurrents de Nestlé pour produire des imitations de son café soluble.

Des sachets de Nescafé permettant de préparer une tasse de café firent bientôt partie des rations quotidiennes des GI's en campagne. Ils accompagnèrent les soldats en Europe et au Japon, ce qui contribua gran-

dement à faire connaître le café soluble. Le gouvernement américain l'avait d'ailleurs mis sur la liste des produits d'importance stratégique.

Procédés

Il y a deux procédés pour produire le café soluble. Le concentré de café liquide nécessaire à la préparation de la poudre soluble, est obtenu soit par atomisation soit par lyophilisation.

Dans le premier cas, l'extrait de café est pulvérisé en fines gouttelettes au sommet d'une haute tour dans un courant d'air très chaud. Après évaporation, de fines particules de café déshydraté tombent et sont récupérées au pied de la tour.

Lors de la lyophilisation, on utilise le froid et le vide. Le concentré de café est tout d'abord congelé puis mis dans une chambre sous vide. Sous l'effet de la chaleur et du vide, les

cristaux de glace se subliment et se déposent sous formes de paillettes dorées.

Pour Max Morgenthaler, l'invention du café soluble allait être suivie d'une période de gloire d'une dizaine d'années. Le chimiste bénéficia d'une participation aux bénéfices issus du Nescafé et de larges responsabilités et se vit remettre la médaille d'or de mérite de l'entreprise.

Vers la fin des années 1940, toutefois, Max Morgenthaler critiqua la décision de Nestlé de procéder à une extraction plus intensive des grains torréfiés, considérant qu'elle revenait à tromper le consommateur en ajoutant au Nescafé du marc de café. Cette attitude lui valut d'être progressivement mis sur la touche et de quitter Nestlé en 1955. Il mourut en 1980, après avoir protesté sans relâche contre ce qu'il considérait comme une tromperie et une injustice.



(Photo La Tribune par Hélène Barnardi)

Aujourd'hui, les gens trouvent tout naturel de se procurer un café dans une distributrice automatique. Mais en avril 1938, l'apparition du café instantané représentait toute une révolution.

L'Ordre de Malte, un État minuscule au statut unique

par Paola MESSANA

ROME (AFP) — Dans l'effervescence, l'Ordre de Malte s'apprête à élire à Rome, le 8 avril, son 78e Grand Maître, qui succédera à Son Altesse Éminentissime Frà Angelo De Mojana di Cologna, mort en janvier après 25 ans de règne.

Il s'agit bien de régner. L'Ordre militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, sorte de monarchie constitutionnelle, nobiliaire et médiévale, est encore souverain, même s'il n'a plus de territoire depuis que Bonaparte l'a chassé, en 1798, de l'île de Malte. Aujourd'hui son activité consiste essentiellement à gérer des hôpitaux à travers le monde, à expédier des médicaments hors taxe grâce à son statut unique, et à organiser des pèlerinages.

Après avoir successivement siégé à Jérusalem, Rhodes, Malte, Messine, Catane et Ferrare, l'Ordre est aujourd'hui réduit à quelque 2,000 mètres carrés, composé d'un palais au centre de Rome, une villa et une petite église sur l'Aventin. Mais ces propriétés jouissent de l'extraterritorialité. Et comme un véritable État, l'Ordre échange des ambassadeurs avec plus de 40 pays, reçoit des chefs de gouvernement en visite officielle. Ses voitures sont immatriculées SMOM et il frappe des monnaies destinées aux seuls numismates.

36 électeurs

36 électeurs vont donc choisir celui qui leur semble le plus apte à poursuivre l'objectif de l'Ordre depuis sa fondation au XIIe siècle à Jérusalem par des religieux qui avaient bâti un hôpital et les Croisés qui y avaient été soignés: l'assistance à nos seigneurs les malades, selon leur expression. Le Grand Maître, élu à vie, devra veiller à la bonne gestion d'un immense patrimoine, sur lequel les responsables lèvent difficilement le voile. Outre les cotisations des chevaliers et des membres associés, cette richesse provient essentiellement des donations faites au cours des siècles.

Donations parfois exceptionnelles, comme ce Saint-Thomas peint par Georges de La Tour, offert par un chevalier aux Oeuvres hospitalières françaises, une des 35 associations nationales dépendant de l'Ordre. Le tableau, évalué à plus de 5 millions \$, est devenu célèbre depuis sa mise en vente et l'ouverture par le musée du Louvre d'une souscription publique pour éviter qu'il ne parte pour les Etats-Unis.

Si les chevaliers font des dons aussi somptueux — dans la seule péninsule le patrimoine immobilier est estimé à près de 450 millions \$ —, c'est parce que leurs familles possèdent souvent des fortunes, sinon en argent, du moins en palais et oeuvres d'art.

La noblesse

Comment devient-on chevalier? "La noblesse des deux parents depuis au moins 200 ans est requise pour les chevaliers de 1ère et 2e classes et pour quatre

des six sous-catégories de la troisième classe", explique le baron Felice Catalano di Melilli, Grand Chancelier, titre équivalent à celui de premier ministre. Pour les deux sous-catégories admettant les roturiers, il est évident qu'aucune personne divorcée ou vivant en concubinage ne saurait prétendre adhérer, ajoute-t-il.

Dans les couloirs du palais de Rome, les princes côtoient les marquis et les courbettes sont ponctuées de "Votre Excellence désire?"

Le 19 février, l'aristocratie européenne assistait aux obsèques de Frà Angelo. À la sortie de l'office, les chevaliers en uniforme rouge et or, couverts de décorations et portant épée et bicorne à panache blanc, devisaient avec des dames en robe longue et mantille noires. Des chevaliers ecclésiastiques — l'Ordre compte 25 cardinaux et des dizaines d'évêques — en cape noire frappée de la croix blanche à huit pointes s'engouffraient dans des limousines avec chauffeur.

Ce caractère aristocratique explique sans doute la fascination que la Croix de Malte a toujours exercée. Aux Seychelles, un faux Ordre avait réussi à ouvrir une ambassade régulièrement accréditée auprès du gouvernement, qui fut fermée précipitamment en 1987, avant l'arrivée du pape.

Vertus réclamées

L'Ordre souligne qu'aujourd'hui la noblesse est moins importante que les vertus religieuses et de charité. Il est vrai que désormais, sur près de 10,000 chevaliers dans le monde, dont 2,500 aux Etats-Unis et 500 en France, 6,000 sont chevaliers et dames de grâce magistrale, c'est-à-dire simples roturiers.

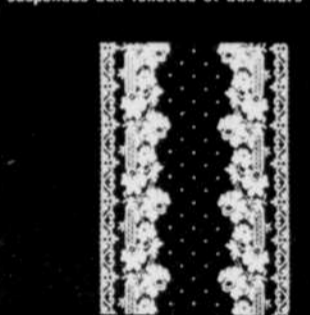
Nobles ou pas, les chevaliers de troisième classe, plus de 90 pour cent du total, sont membres d'associations nationales. S'ils peuvent devenir, pour leur fierté personnelle, Grand-Croix ou Bailli Grand-Croix, les fonctions de direction de l'Ordre ne reviennent qu'à la crème, les 240 chevaliers de première et deuxième classes.

Le 8 avril, le 78e Grand Maître sera choisi parmi le cercle restreint de la première classe, dont les membres ont fait vœu d'obéissance, chasteté et pauvreté, et sont reconnus comme religieux à tous les effets du droit canon. Une fois choisi, il devra recevoir l'aval du pape.

Pour l'Ordre, ces liens étroits avec le Saint-Siège qui a un représentant au sein de la hiérarchie ne sont pas incompatibles avec sa souveraineté. Il la justifie en rappelant que certains royaumes médiévaux se reconnaissaient vassaux du pape tout en conservant leur indépendance.

POUR UN PRINTEMPS JOUR EN DENTELLE...

Petits panneaux décoratifs suspendus aux fenêtres et aux murs




Dentelle au mètre de 14, 18, 23, 29, 36, 48 po. de large

COLLECTION MORPHÉE

vous offre

10% DE RÉDUCTION sur sa collection complète de dentelles importées.

Petits panneaux de 18, 23, 29 et 36 pouces de large.



● dentelles vendues au mètre ou en panneaux décoratifs

● pour tous les formats de fenêtres, tels que les portes patio

● nappes, centre de table, couvre-lits

● service de confection sur mesure disponible.


En exclusivité à Sherbrooke chez

JOUR EN DENTELLE

17, 12e Avenue nord (près de King est) Sherbrooke

562-0750

Panneaux de 96 pouces de large (porte patio).



Brise-bise variés disponibles en plusieurs dimensions.

Valences de 12, 13, 14, 16, 18 pouces de haut

Différents modèles pour salles à manger.

Offre valable durant tout le mois d'avril.

POUR LES MEILLEURS SOINS DE VOS FOURRURES



COMPOSEZ — 565-2323

- VOÛTE MODERNE FRIGORIFIQUE.
- Nous entreposons votre fourrure, QUELQUE SOIT L'ENDROIT où vous l'avez achetée.
- COMPAREZ NOS PRIX, CAR: À valeur égale nous sommes les MOINS CHERS.
- Un de nos camions passera chercher votre fourrure SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

- Nettoyeur ANTI-BACTÉRIE-LUSTRANT "SANILUSTRE"
- Service de réparation & remodelage.
- Assurance valeur à neuf disponible.
- Généreuse allocation sur échange de manteau



MANUFACTURIER
Laflamme
Fourrure inc.

GRANBY - SHERBROOKE - MONTRÉAL
161 Wellington N., Sherbrooke - Tél.: 565-2323